

Vélo et fiscalité



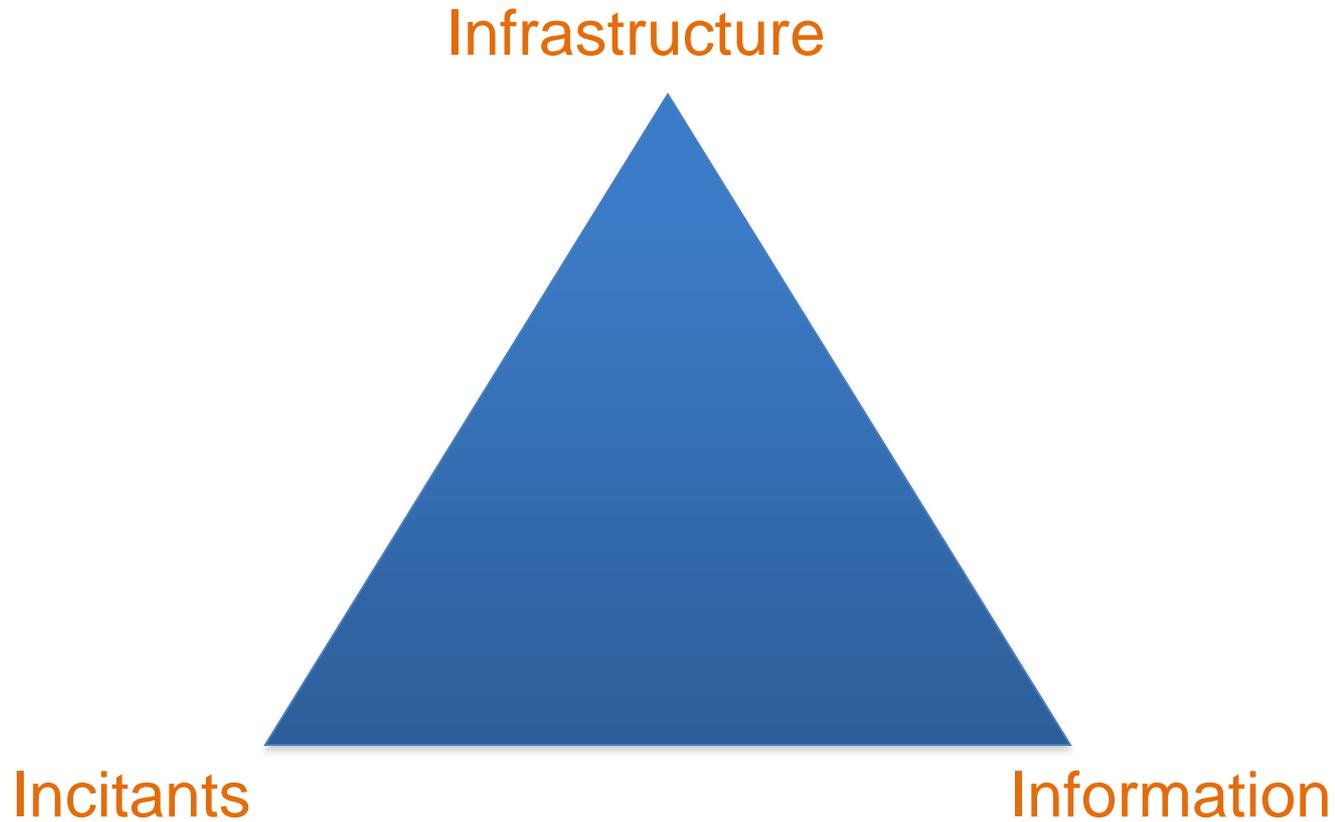
12/05/2017

Emmanuelle Brunetti

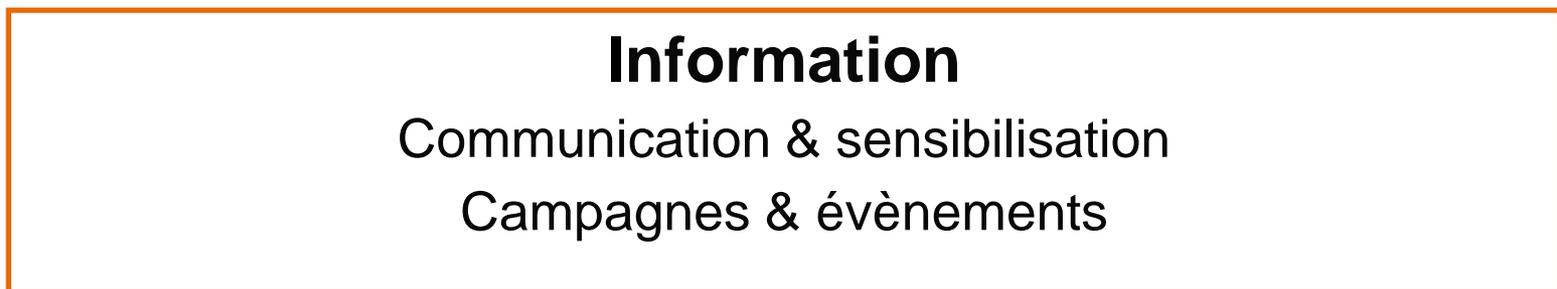
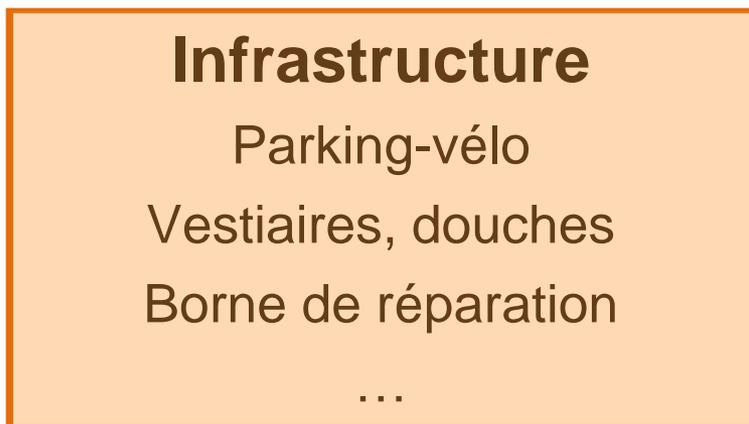
PLAN

1. Indemnité vélo
2. Vélo mis à disposition
3. Investissements vélo
4. Comparaison coût auto vs vélo

Politique vélo globale



Fiscalité avantageuse



Indemnité vélo : cadre fiscal

1997

- Introduction de l'indemnité vélo
- Non taxable jusqu'à 0,15 €/km

2010

- Augmentation de l'indemnité vélo non taxable jusqu'à 0,20 €/km
- Système d'indexation annuelle

2013

- Indemnité non taxable indexée à 0,22 €/km

2017

- Indemnité non taxable indexée à 0,23 €/km

Km (aller)	Indemnité vélo EUR / an*
3	303,6
5	506,0
10	1012,0
15	1518,0
20	2024,0

* sur base de 220 jours prestés par an

Indemnité vélo : règles

0,23 €/km

- Montant exonéré d'impôt et d'ONSS pour l'employeur et l'employé

Indemnité pour les km

- Réellement parcourus à vélo
- Entre le domicile et le lieu de travail
- Aller + retour

Trajet

- Pas nécessairement le trajet le plus court
- Tout le trajet ou seulement une partie du trajet (par exemple jusqu'à la gare)
- Pendant toute l'année ou seulement une partie de l'année

Pas obligatoire mais de plus en plus répandu

- Indemnité vélo dans 78 % (PDE 2014) des entreprises / institutions > 100 pers. (seulement 42% en 2005)

Indemnité vélo : contrôles et suivi

Système de contrôle

- A mettre en place par l'employeur
- Pas de méthode standard imposée

Déclaration sur l'honneur

- Nombre de km parcourus à vélo
- Nombre de jours

Enregistrement et suivi des km parcourus

- Badge à l'arrivée des cyclistes dans le parking-vélo
- Encodage électronique via l'intranet de l'entreprise
- Application internet « Bike to Work »



Lecteur de badge pour cycliste



CALENDRIER VÉLO

	JE 11/04	VE 12/04	SA 13/04	DI 14/04	LU 15/04	MA 16/04	ME 17/04	JE 18/04	VE 19/04	SA 20/04	DI 21/04	LU 22/04	MA 23/04	ME 24/04	JE 25/04
	 ALL	 ALL			 ALL	 ALL		 ALL	 ALL			 GARE	 ALL	 ALL	

Indemnité vélo : combinaisons possibles

L'indemnité vélo peut être combinée avec

- d'autres interventions de l'employeur dans les frais de déplacement domicile-travail (transports en commun, voiture, covoiturage,...) mais pas pour le même trajet
- une voiture de société
- un vélo mis à disposition

Quelques exemples

- Vélo + transport en commun
 - Indemnité vélo pour pré-transport et/ou post transport
 - + intervention de l'employeur dans l'abonnement aux transports publics
- Vélo + voiture
 - Printemps-été: indemnité vélo
 - Automne-hiver : intervention de l'employeur pour déplacement en voiture
- Vélo + voiture de société
 - Indemnité vélo les jours où le collaborateur vient en vélo

Indemnité vélo : combinaisons possibles

➤ Indemnité vélo + vélo mis à disposition :

Programme « Bike to Work » de Colruyt

- Vélo classique mis à disposition
- Vélo électrique si distance domicile-travail > 7 km
(si distance < 7km, contribution de 300 EUR de l'employé pour la batterie)
- Casque, cadenas, gilet fluo, pantalon et veste de pluie, matériel de réparation
- Indemnité vélo de 0.23 EUR/km



Engagement des travailleurs

- Effectuer tout le trajet domicile-travail en vélo
- Au moins 4 jours sur 5

Résultats

- > 4000 personnes inscrites (+/- 15% du personnel)



Indemnité vélo et courtes distances

km (aller)	Indemnité vélo	Intervention "classique" (75% abo. SNCB)
	<i>par an</i>	<i>par an</i>
1	101,20 €	185,00 €
2	202,40 €	204,00 €
3	303,60 €	224,00 €
4	404,80 €	243,00 €
5	506,00 €	264,00 €

Vélo mis à disposition

Vélo mis à disposition par l'employeur

- Vélo de ville, vélo électrique, vélo pliable
- Accessoires
- Entretien



Pour les déplacements **DOMICILE-TRAVAIL** de son personnel

⇒ Avantage qui n'est pas taxable pour l'employé à l'IPP

MAIS: ONSS à payer !

Car l'ONSS considère qu'il s'agit d'un avantage en nature...

Investissements vélo

Dépenses déductibles à 120 % à l'impôt des sociétés

- Dépenses afin de stimuler l'usage du vélo
- Pour les déplacements domicile-travail du personnel
- Quels types de dépenses / investissements ?
 - Parking-vélo
 - Vestiaires et sanitaires (avec ou sans douche)
 - Vélo mis à disposition du personnel pour les déplacements domicile-travail
 - Entretien du vélo
 - *Accessoires (casque, gilets, cadenas, ...)?*



Déductibilité : exemple chiffré

Exemple

- Achat de 200 vélos pour déplacement domicile-travail du personnel
- Coût par vélo = 500 EUR
- Coût total = 100.000 EUR

	Déductibilité	
	à 100%	à 120%
Dépenses réelles	100.000€	100.000€
Dépenses (enregistrement comptable)	100.000€	120.000€
Chiffres d'affaires	1.500.000€	1.500.000€
Bénéfice avant impôt	1.400.000€	1.380.000€
Impôt des sociétés (34%)	476.000€	469.200€

Economie de 6800 EUR

Comparaison coût voiture versus vélo

	Voiture de société <i>coût par an</i>	Vélo classique <i>coût par an</i>	Vélo électrique <i>coût par an</i>
Leasing (y compris assurances, entretien,...)	6.000 €	396 €	744 €
Carburant (25000 km/an - 5 litres/100km - 1,20 EUR/litre)	1.500 €	- €	- €
Parking	1.000 €	200 €	200 €
TOTAL	8.500 €	596 €	944 €
	<i>+ cotisations CO2</i>	<i>+ ONSS</i>	<i>+ ONSS</i>
	<i>déductibilité limitée en fonction du CO2</i>	<i>déductibilité à 120%</i>	<i>déductibilité à 120%</i>

Conclusions

- Vélo classique = **+/- 7%** du coût annuel d'une voiture de société
- Vélo électrique = **+/- 11%** du coût annuel d'une voiture de société

Autres coûts / bénéfiques

- Coûts indirects de la voiture : files, nuisances, pollution,...
- Bénéfices du vélo : santé, environnement, ponctualité,...



traject
mobility management

Rue thérésienne 7
1000 Bruxelles
02 505 40 46

Emmanuelle Brunetti
ebr@traject.be

www.traject.be

 [trajectmobility](https://twitter.com/trajectmobility)